

Le 1 juin 2017

## **Commémoration des 50 ans de l'occupation israélienne des territoires palestiniens**

**En ce mois de la commémoration des 50 ans de l'occupation israélienne des territoires palestiniens, Pax Christi France, en collaboration avec Pax Christi International demande instamment à la communauté internationale d'appeler à une fin immédiate de cette occupation d'un demi-siècle par Israël et de demander aux parties de s'engager à nouveau dans un processus de paix en application du droit international.**

Paris, le 1er juin 2017 – Commençant avec la Guerre des Six jours (5 au 10 juin 1967), 50 ans d'une occupation militaire, au mépris du droit international et des résolutions des Nations Unies, et le développement obstiné des colonies ont créé des conditions catastrophiques sur le terrain qui violent systématiquement les droits humains du peuple palestinien.

“Il est temps pour la communauté internationale de dire “assez”!”, dit aujourd'hui Pax Christi France à la lumière du cinquantième anniversaire de l'occupation.

Cet appel intervient au moment où des activités de commémorations sont organisées partout dans le monde pour développer la prise de conscience de l'impact que cinquante ans d'occupation ont eu sur les vies des Palestiniens. Au cours de ce mois symbolique, Pax Christi France appelle les gouvernements, la société civile et toutes les personnes de bonne volonté à user de leur influence, par tous les moyens possibles -politiques, économiques, plaidoyer public et privé – pour chercher à mettre un terme à l'occupation.

Pendant cinquante ans, la communauté internationale a été témoin du déni des droits humains et de la détérioration des conditions de vie dans les Territoires Palestiniens Occupés. Nous avons vu le lent déclin de l'espoir, alors que les vies sont saccagées par les politiques d'occupation qui:

- Interdisent la liberté de mouvement,
- Limitent l'accès aux services essentiels et en particulier aux services de santé,
- Contrôlent et restreignent l'accès aux besoins de bases, et notamment à l'eau et à l'électricité,
- Réduisent les chances d'éducation et d'emploi,
- Font obstacle à une vie familiale normale et à l'exercice de la liberté de religion,
- Ont un impact négatif sur les infrastructures économiques palestiniennes, en particulier dans le secteur agricole,
- Sanctionnent les expressions légitimes et non violentes de résistance et de contestation,
- Et imposent des réglementations qui créent de la ségrégation et des inégalités.

Récemment, le Rapporteur Spécial des Nations Unies dans les Territoires Palestiniens Occupés, Mickael Lynk, a fait part de sa profonde préoccupation à propos de la détérioration de la situation: “les violations des droits humains systémiques qui accompagnent cette occupation – punitions collectives, confiscation de propriétés, usage excessif de la force et exécutions illégales, déficit de liberté de mouvement, et expansion vigoureuse des colonies, notamment – accentuent les risques d’une période déjà périlleuse”.<sup>1</sup>

Et, comme l’explique Rania Giacaman Murra, Directrice de l’Institut Arabe d’Education de Bethléem: “l’occupation affecte de manière forte en particulier les jeunes et les femmes de Palestine. Les jeunes et les enfants palestiniens ne savent pas comment c’était avant l’occupation, ce que signifie vivre sur une terre sans murs, comment cela fait de respirer l’air de la mer, ce que veut dire prier comme musulmans ou chrétiens sans être contrôlés et humiliés aux checkpoints. Les mères vivent souvent dans l’angoisse que leurs enfants ne reviennent pas sains et saufs à la maison, qu’ils soient tués, blessés ou humiliés”.

La situation actuelle n’est pas supportable. Le seul chemin de paix est d’y trouver une solution politique. Pax Christi France appelle donc les parties à revenir à la table des négociations pour trouver un accord de paix qui reconnaisse et protège la dignité humaine et les droits des peuples palestinien et israélien au même niveau. Nous croyons que la reprise d’un processus de paix doit être fondée sur un engagement ferme à respecter le droit international et les résolutions de l’ONU.

Afin d’encourager et de soutenir de tels efforts de paix, Pax Christi France recommande fermement l’interdiction de la vente et de la fourniture d’armes à Israël et à la Palestine et l’arrêt immédiat de toute coopération militaire qui pourrait contribuer à un conflit violent.

Comme l’indique Marie Dennis, co-présidente de Pax Christi International: “nous commémorons un triste anniversaire ce mois avec cinquante ans d’une occupation dévastatrice. Il est urgent que cette situation trouve une solution, parce que l’avenir et l’espoir à la fois des Palestiniens et des Israéliens en dépend. C’est le moment d’un engagement plus important pour atteindre une solution juste et durable en accord avec le droit international.”

Dans le cadre de cette occasion marquante, et pour mettre davantage l’accent sur cinquante ans d’occupation, Pax Christi France continuera à donner une information claire sur la situation dans cette partie du monde, et à dénoncer les atteintes aux droits humains qui y ont cours.

**Catherine BILLET**

*Déléguée Générale  
Pax christi France*

**Dominique LANG (aa)**

*Aumônier national  
Pax Christi France*

**+ Monseigneur Marc STENGER**

*Evêque de Troyes  
Président de Pax Christi France*

---

<sup>1</sup> Bureau du Haut Commissaire pour les Droits de l’Homme des Nations Unies, “Pas de fin en vue”, dit l’expert des Droits de l’Homme après cinquante ans d’occupation israélienne des Territoires Palestiniens, 19 mars 2017, disponible en ligne à: <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=21639&LangID=E>